



Inscriptions 2024/2025

Conservatoire de Mons en Baroeul



**Le
Fort**
CONSERVATOIRE

Sommaire

Les disciplines instrumentales

Page 3

Inscription en cycle d'EVEIL

page 4

Inscription en cycle 1

page 5

Inscription en cycle ADO

page 7

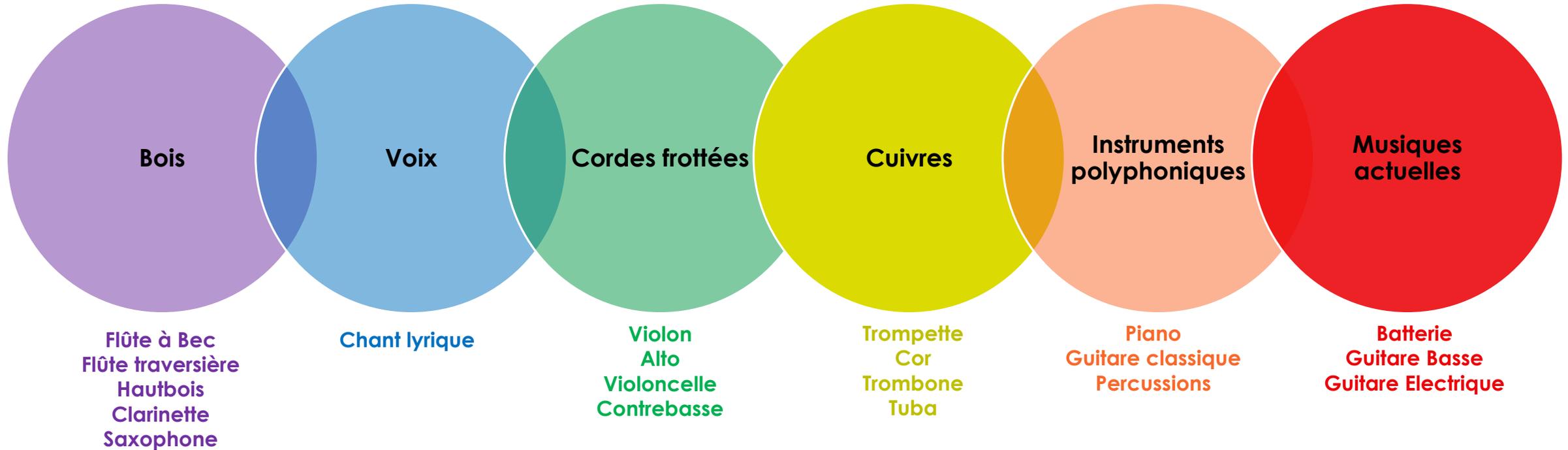
Inscription en cycle ADULTE

page 8

Comment s'inscrire?

Page 9

LES DISCIPLINES INSTRUMENTALES



Inscription en CYCLE EVEIL



➤ *Pour les enfants inscrits en Grande Section et CP en septembre prochain*

Pour les enfants inscrits en Grande Section en septembre prochain

Inscription en
Classe d'**EVEIL**

COURS SUIVI en classe d'EVEIL:

- 1 séance collective hebdomadaire (45mn)

Pour les enfants inscrits en CP en septembre prochain

Inscription en
Classe de
DECOUVERTE*

COURS SUIVIS en classe de DECOUVERTE:

- 1 séance collective hebdomadaire (45 mn)
- 1 atelier de découverte instrumentale en duo ou trio (30mn)
(de novembre à juin / possibilité de s'inscrire à 4 ateliers tout au long de l'année)

** Il n'est pas nécessaire d'avoir été inscrit en classe d'Eveil pour intégrer la classe de Découverte*

Inscription en CYCLE 1

- *Pour les enfants inscrits en CE1 jusqu'au CM2 en septembre prochain **

Parcours
**Classe
Orchestrale**

COURS SUIVIS en Parcours « Classe Orchestrale »:

- Cours de Formation musicale + Orchestre (2h/semaine)
- Cours d'instrument en « pupitre » (30mn à 1h/semaine selon le nombre d'élèves)

**Inscription dans l'un des
2 parcours, selon les
places disponibles.**

OU

Parcours
Traditionnel

COURS SUIVIS en Parcours « Traditionnel »:

- Cours de Formation musicale (1h/semaine en collectif)
- Séance de Chorale (1h/semaine en collectif)
- Cours d'instrument (30mn/semaine) – cours individuel)

** Il n'est pas nécessaire d'avoir été inscrit en cycle d'Eveil pour intégrer le cycle 1*

CYCLE 1

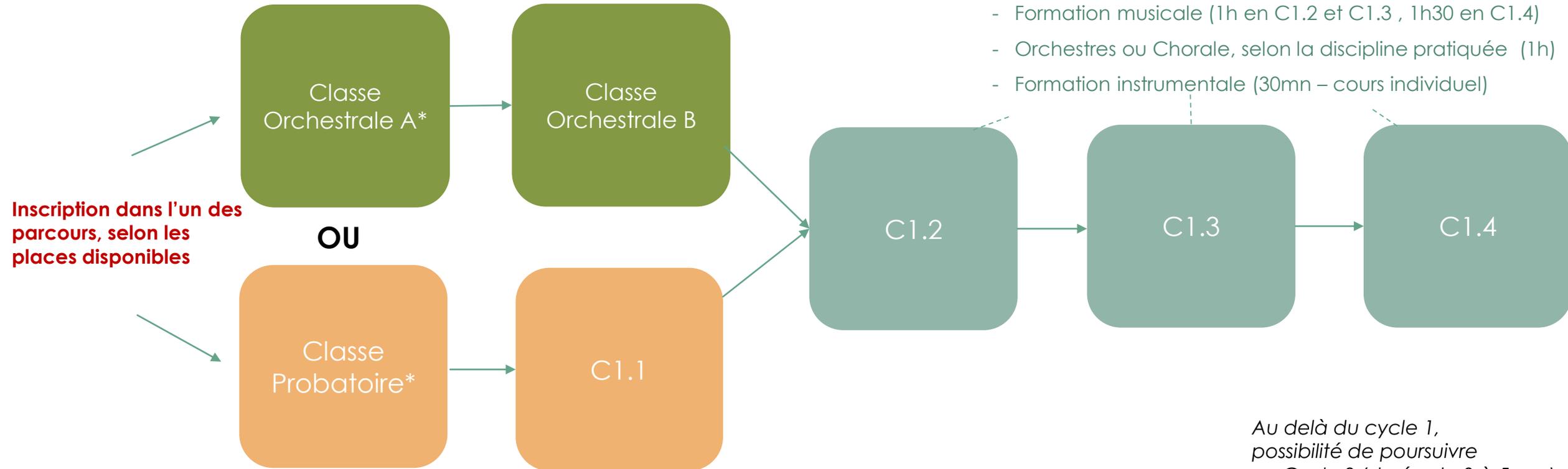
Schéma complet

Parcours « Classe Orchestrale »

- Cours de Formation musicale + Orchestre (2h/semaine)
- Cours d'instrument en « pupitre » (30mn à 1h/semaine selon le nombre d'élèves)

Parcours commun

- Formation musicale (1h en C1.2 et C1.3 , 1h30 en C1.4)
- Orchestres ou Chorale, selon la discipline pratiquée (1h)
- Formation instrumentale (30mn – cours individuel)



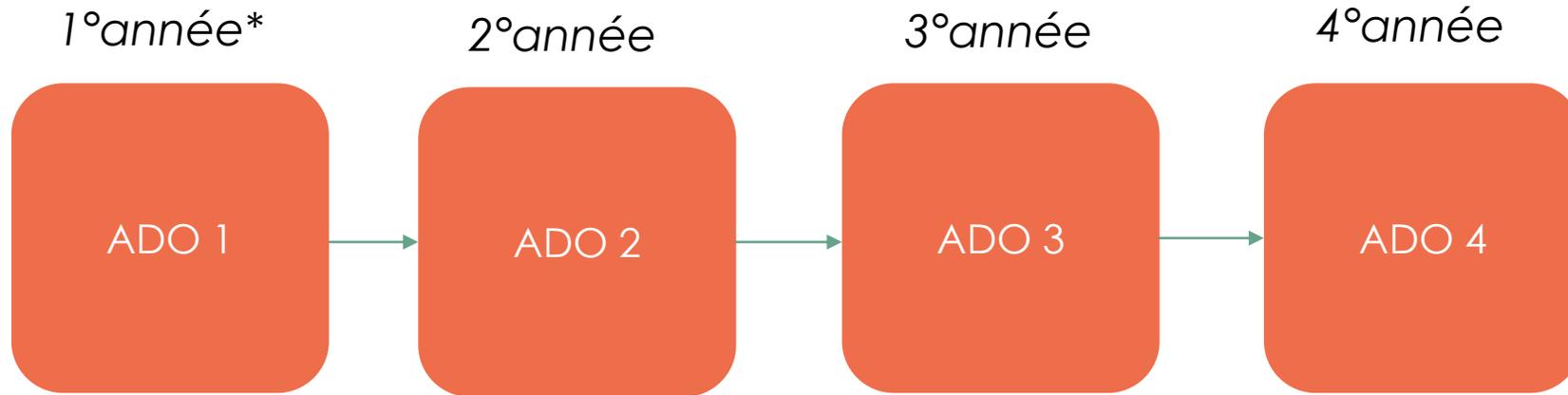
Parcours « Traditionnel »

- Cours de Formation musicale (1h/semaine en collectif)
- Séance de Chorale (1h/semaine en collectif)
- Cours d'instrument (30mn/semaine) – cours individuel)

Au delà du cycle 1,
possibilité de poursuivre
en Cycle 2 (durée de 3 à 5 ans)

Inscription en CYCLE ADO

(uniquement pour les élèves débutants, à partir de la 6^e)



Au delà du cycle ADO, possibilité de poursuivre en Cycle 2 (durée de 3 à 5 ans)

COURS SUIVIS (tous obligatoires, dans une logique de formation globale):

- Un cours collectif de Formation musicale (1h)
- Un cours d'instrument (30mn – cours individuel)
- Une séance hebdomadaire d'orchestre si le niveau instrumental de l'élève le permet (sur avis du professeur)

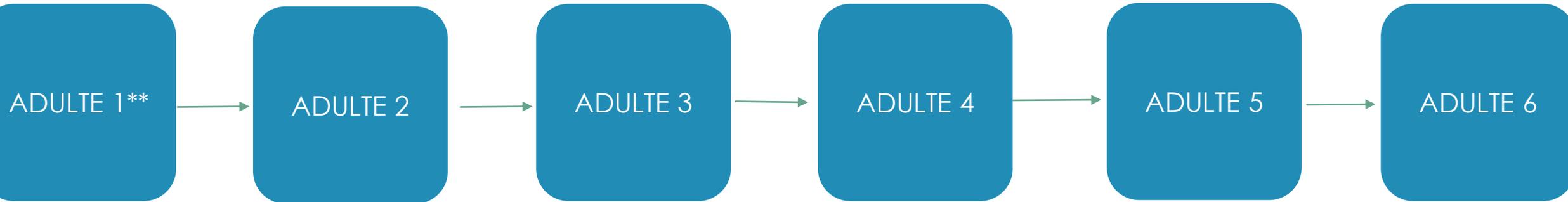
**Année probatoire pour confirmer ou réorienter le choix instrumental*

Inscription en **CYCLE ADULTE***

(Pour les lycéens et adultes)



Le cycle Adulte concerne aussi bien les débutants que les adultes ayant actuellement, ou ayant eu une pratique musicale. Il est d'une durée de 6 années



COURS SUIVIS (tous obligatoires, dans une logique de formation globale):

- Un cours collectif de Formation musicale*** obligatoire jusqu'à la 4^e année incluse (1h)
- Un cours d'instrument (30mn – cours individuel)
- Une séance d'orchestre si le niveau instrumental de l'élève le permet (sur avis du professeur)

Au delà du cycle Adulte, possibilité de poursuivre en Cycle 2 (durée de 3 à 5 ans) ou au sein d'une pratique collective

**Les conditions d'inscription, ainsi que le cursus, diffèrent pour les adultes souhaitant débiter le chant lyrique. Contactez le secrétariat pour de plus amples de renseignements*

***Année probatoire pour confirmer ou réorienter le choix instrumental*

***Des tests de positionnement sont organisés début septembre pour les nouveaux inscrits ayant déjà pratiqué la musique dans une école de musique. Le test permettra d'évaluer le niveau de la classe de Formation Musicale dans lequel l'élève sera inscrit. Toutefois un élève adulte peut être dispensé de Formation Musicale s'il possède les acquis suffisants (diplôme de fin de cycle 1).*

Comment s'inscrire?



1) Du 24 juin au 06 juillet, puis du 04 au 14 septembre :

rendez-vous sur le lien suivant: <https://www.imuse-saiga05.fr/monsenbaroeul/extranet/extranet2/>

2) cliquez sur « pré-inscription »

3) **Indiquez les renseignements demandés.**

Vous pouvez formuler jusqu'à 5 vœux de discipline instrumentale

4) **Attention:** Vous venez de procéder à une "pré-inscription". L'inscription définitive interviendra après rdv téléphonique afin de mieux cerner vos attentes.

Pour tous renseignements, contactez le secrétariat de l'école de musique: 03 20 19 11 12 / ecole.musique@ville-mons-en-baroeul.fr